Programme spécifique de recherche RDT: fusion thermonucléaire contrôlée (1994-1998)

1994/0073(CNS) - 08/12/1994 - Acte final

La décision du Conseil arrête un programme spécifique de recherche et d'enseignement pour la Communauté européenne de l'énergie atomique dans le domaine de la fusion thermonucléaire contrôlée pour la période 1994-1998. - Objectif général: à long terme, la réalisation en commun de réacteurs prototypes, sûrs et respectueux de l'environnement. - Montant estimé nécessaire: 794 millions d'écus. Répartition indicative par domaine (en millions d'écus): - activités "Next Step" : 318-363 - entreprise commune JET : 158-254 - améliorations de concepts : 175-202 - technologie à long terme : 40-53 Le programme sera réalisé au moyen d'actions à frais partagés dans le cadre des contrats d'Association avec des Etats membres ou des organisations dans les Etats membres, de l'entreprise JET, de l'accord NET et d'autres contrats à durée limitée. Sont ègalement prévues des actions concertées et des mesures d'accompagnement relatives à l'évaluation du programme, à la diffusion des résultats et à la formation des chercheurs.